

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-037-2022-04

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2022

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2022-04-15-00008 - DECISION DELEGATION DE SIGNATURE DEPENSES RECETTES - B. ICARD (1 page)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

IDF-2022-04-15-00008

DECISION DELEGATION DE SIGNATURE DEPENSES RECETTES - B. ICARD



Le Président

DECISION

Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Ile de France

- Vu les articles R. 711-68 et A. 712-35 du code de commerce,
- Vu le règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France,

Décide

Sur proposition du directeur général,

- de donner délégation de signature à Benoît ICARD, directeur de la Stratégie Immobilière, dans la limite de ses attributions et des budgets notifiés à effet de signer :
 - 1 les engagements de dépenses
 - 2 les actes dont découle une créance (devis et/ou accord d'une remise)

En cas d'absence ou d'empêchement de Benoit ICARD, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jacques GARAU, directeur général délégué.

Fait à Paris, le 15 avril 2022

Signé

Dominique RESTINO

<u>Diffusion</u>: sur le Site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France 27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex o8
T. 0155654444 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr